



INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR LES CULTURES DE LA TOMATE ET DU POIVRON EN 2013

Ce bulletin d'information présente la liste de la majorité des insecticides et des fongicides homologués dans les légumes-fruits que sont la tomate et le poivron, pour les traitements en champ. Les traitements de semences, ceux en serre et les produits qui sont homologués contre les ravageurs rares ou occasionnels ne sont pas inclus.

Nouveaux fongicides pour 2013

Plusieurs fongicides contre le mildiou (*Phytophthora infestans*) ont été homologués depuis la dernière année :

- pour la culture de la tomate et du poivron :
 - WINFIELD PHOSPHITE EXTRA et CONFINE EXTRA (phosphonate – groupe 33)
 - TORRENT 400 SC (cyanoimidazole – groupe 21)
 - EVITO 480 SC (strobilurine – groupe 11)
- pour la tomate uniquement :
 - PHOSTROL (phosphonate – groupe 33)
 - TATTOO (carbamate – groupe 28) et REASON 500 SC, en mélange avec DITHANE DG (strobilurine – groupe 11). Ces fongicides sont également homologués contre la brûlure alternarienne.

Retrait de produit

- Le THIODAN 50 WP n'est plus homologué dans la culture du poivron et de la tomate. Toutefois, le THIODAN 4EC est encore homologué pour ces cultures.
- Le DITHANE M-22 80 % WP n'est plus homologué dans la tomate.

Information sur les tableaux

Voici l'information que contiennent les tableaux des principaux insecticides et fongicides homologués :

- Le ou les **ravageurs visés**. Les pesticides sont présentés selon le ou les ravageurs contre lesquels ils sont homologués.
- Le **nom commercial** du produit.
- Le nom de la **famille chimique** ainsi que le **groupe chimique**. Le numéro du groupe chimique identifie de façon rapide une famille chimique de pesticides. Lorsque des traitements répétitifs sont effectués pour réprimer une maladie ou un insecte donné, il est recommandé d'alterner des produits appartenant à des groupes chimiques différents. Ainsi, il est possible de limiter l'apparition de résistance d'un insecte

ou d'une maladie à un pesticide. Les fongicides classés dans le groupe M (fongicides dits multisites) échappent à cette règle, car le risque de développer de la résistance est très faible puisqu'ils agissent à plusieurs stades de développement du champignon et affectent de nombreuses fonctions vitales de ce dernier.

- La **matière active** du produit.
- Le **délai de réentrée au champ** correspond à l'intervalle minimal en heures requis entre l'application du produit et le retour des travailleurs dans le champ.
- Le **délai d'application avant la récolte** représente l'intervalle minimum en jours devant être respecté entre la dernière application du produit et la récolte. Ce délai est établi pour éviter que des résidus de pesticides supérieurs aux normes soient présents dans l'aliment.
- La **dose du produit à l'hectare**.
- Le **nombre de traitements permis ou la quantité maximum** pouvant être appliquée par saison. Cette information permet d'effectuer un choix plus éclairé lors des prises de décision pour le choix du produit à privilégier.
- Les **indices de risque pour l'environnement (IRE) et pour la santé (IRS)**, issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ), informent sur l'impact d'un pesticide sur les vers de terre, les abeilles, les oiseaux et les organismes aquatiques. Plus le chiffre de l'indice est élevé, plus le risque est grand. Pour en savoir davantage, consultez le site Web de l'[IRPeQ](#).

Mises en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite peut être à l'origine d'une répression inadéquate des ravageurs ou de la présence de résidus de pesticides sur la récolte. Vous pouvez consulter en ligne la [liste des personnes accréditées](#) qui offre le service de réglage des pulvérisateurs, dans le cadre du projet Action Réglage.
- Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai avant la récolte doivent être rigoureusement respectés.
- Portez le matériel de protection approprié.

Ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette des produits. En cas de divergence entre une information mentionnée ici et celle apparaissant sur l'étiquette d'un produit, cette dernière devra être utilisée. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

***Conservez ce bulletin d'information.
Vous pourrez vous y reporter tout au long de la saison.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)
Téléphone : 450 454-3992, poste 25
Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 02 – Solanacées – 20 juin 2013

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Puceron	BELEAF 50SG	Nom du groupe non défini (9)	Flonicamide	12	0	120 à 160 g	3	5	10
	CYGON 480 AG	Organophosphatés (1B)	Diméthoate	36	7	0,55 à 1,1 L	ND	132	69
	CYGON 480								92
	MOVENTO 150 OD	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spirotétramate	12	1	347 à 585 ml	1,17 L	1	153
	MOVENTO 240 SC					220 à 365 ml	730 ml		
Puceron et Ver gris	DIAZINON 50 W	Organophosphatés (1B)	Diazinon	24	1	1,1 à 1,75 kg (pucerons) 4 kg (vers gris)	ND	529	101
Puceron, Fausse-arpenteuse et Tétranyque	NEUDOSAN	ND	Savon (insecticide)	4	0	8,0 L	ND	42	51
Puceron et Punaise terne	ACTARA® 25 WG	Néonicotinoïde (4A)	Thiaméthoxame	12	1	105 à 210 g	2	212	206
	CYGON 480 EC	Organophosphatés (1B)	Diméthoate	36	7	0,55 à 1,1 L	3	132	92
	LAGON 480 E								
Puceron, Altise et Doryphore de la pomme de terre	THIONEX 50W	Cyclodiène chloré (2A)	Endosulfan	48	2	1,1 kg	1,2 kg	278	375
Puceron et Doryphore de la pomme de terre	ASSAIL 70 WP	Chloronicotinile (Néonicotinoïde) (4A)	Acétamipride	12	7	56 à 86 g (puceron) 40 à 80 g (doryphore)	2	1	20

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Puceron, Altise, Doryphore de la pomme de terre et Ver gris	ORTHENE 75 SP	Organophosphatés (1B)	Acéphate	12	aucun (traitement eau de plantation)	900 g (pour une densité de 14 000 plants / ha)	ND	81	92
Puceron, Altise, Doryphore de la pomme de terre et Ver de l'épi	THIODAN 4EC	Cyclodiène chloré (2A)	Endosulfan	48	2	1,5 à 2,75 L	ND	292	726
	THIONEX EC				27	1,5 à 2,5 L	2	289	513
Puceron et Tétranyque	FYFANON 50 % EC	Organophosphatés (1B)	Malathion	24	3	1,5 à 2,0 L	ND	144	84
	PRO MALATHION 50 EC					1,5 à 2,25 L	1		91
	MALATHION 85 E					735 à 975 ml			76
	SAFER'S	NC	Savon (insecticide)	4	5	1 partie concentré : 50 parties eau	ND	23	51
Puceron, Punaise marbrée, Ver gris et Ver de l'épi	LANNATE TOSS-N-GO	Carbamate (1A)	Méthomyl	12	1	270 à 540 g	2	214	177
Punaise terne, Altise et Ver gris	MATADOR 120 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	Lambda-cyhalothrine	24	7	83 ml 83 à 125 ml (doryphore)	250 ml	100	128
Pyrale du maïs, Altise, Doryphore de pomme de terre,	SEVIN SL * non homologué pour altise	Carbamate (1A)	Carbaryl	24	1	1,25 à 6,4 L	ND	144	353

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Punaise terne, Ver gris et Ver de l'épi	SEVIN XLR * non homologué pour ver gris				2				
	SEVIN XLR PLUS * non homologué pour ver gris								
Pyrale du maïs, Doryphore de la pomme de terre et Fausse-arpenteuse	ENTRUST 80W	Spinosyne (5)	Spinosad	12	1	50 g; 109 g (fausse-arpenteuse)	2 (pyrale) 3 (autres ravageurs)	112	3
	SUCCESS 480 SC					83 ml (pyrale et doryphore); 182 ml (fausse-arpenteuse)	ND		6
Doryphore de la pomme de terre, Puceron et Tétranyque	MALATHION 25 W	Organophosphatés (1B)	Malathion	24	3	2,75 à 4,25 kg	ND	144	88
	MALATHION 500					1,4 à 2,0 L			84
Doryphore de la pomme de terre	ADMIRE 240 F	Chloronicotinile (Néonicotinoïde) (4A)	Imidaclopride	24	70 (sol)	7 à 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation); 7 à 12 ml pour ADMIRE	1 (sol)	211	6
	ALIAS 240 SC								
	GRAPPLE				7 (foliaire)	200 ml (foliaire)	2 (foliaire)		
	GRAPPLE ₂								
CONCEPT	Pyréthroïde synthétique (3)/ chloronicotinile (4)	Deltaméthrine/ imidaclopride	12	7	650 ml	3	283	28	

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Doryphore de la pomme de terre	DECIS 5 CE	Pyréthroïde synthétique (3)	Deltaméthrine		3	100 à 150 ml		72	15
	DECIS FL								
	NOVODOR	Produits microbiens (11)	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	ND	ND	4,0 à 8,0 L	ND	1	5
Doryphore de la pomme de terre et Altise	RIPCORD 400 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	Cyperméthrine	ND	3	85 ml	ND	211	165
	UP-CYDE 2.5EC			12		140 ml	ND		
Doryphore de la pomme de terre, Altise, Ver gris et Ver de l'épi	AMBUSH 500 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	Perméthrine	24	1	140 à 200 ml; 200 à 280 ml (ver de l'épi)	ND	214	183
	POUNCE 384 EC					12			
	PERM-UP								
	CORAGEN * non homologué pour ver gris et altise	Diamide anthranilique (28)	Chlorantraniliprole	12	1	250 à 375 ml	4 (1,125 L)	91	4
Doryphore de la pomme de terre, Altise, Punaise terne et Ver gris	BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN * non homologué pour ver gris	Pyréthroïde synthétique (3)	Perméthrine	ND	1	185 ml	ND	222	277
	SILENCER 120 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	Lambda-cyhalothrine	24	7	83 à 125 ml	3 (250 ml)	100	128

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit /ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Fausse- arpen-teuse et Ver de l'épi	BIOPROTEC 3P	Produits microbiens (11)	<i>Bacillus thurigiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4	0	0,72 à 1,45 kg	ND	1	ND
	BIOPROTEC CAF					1,4 à 2,8 L			
	DIPEL 2X DF					275 à 550 g (fausse- arpen-teuse); 550 g (ver de l'épi)			
	DIPEL WP				ND	550 à 1100 g (fausse- arpen-teuse); 1100 g (ver de l'épi)			
Fausse- arpen-teuse	DELEGATE WG	Spinosyne (5)	Spinétorame	12	1	140 à 200 g	3	100	7
	RADIANT SC					290 à 420 ml			13
Ver de l'épi	DIBROM®	Organophosphatés (1B)	Naled	48	4	1,0 L	2	298	776
Tétranyque	OBERON	Acides tétroniques (23)	Spiromesifen	12	7	500 à 600 ml	3 (1800 ml)	16	97

ND : non disponible

NC : non classée

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	ACROBAT ^{MD} 50 WP (en mélange avec un autre fongicide)	Acide cinnamique (40)	Diméthomorphe	12	0	450 g	5	40	13
	REVUS		Mandipropamide		1	400 à 600 mL	4	15	6
	EVITO 480 SC	Strobilurines (11)	Fluoxastrobine		3	278 mL	1,11 L (3 trts si appliqué seul; 4 trts si appliqué en mélange)	8	ND
	PRESIDIO (en mélange avec autre fongicide); FLUOPICOLIDE 4 SC (en mélange avec BRAVO)	Benzamide (43)	Fluopicolide		2	220 à 292 mL	ND	146	1044
	TATTOO	Carbamates (28)	Chlorhydrate de propamocarbe		5	1,5 L	9 L	9	152
	TORRENT 400 SC	Cyanoimidazole (21)	Cyazofamide		1	0,1 à 0,2 L	5	1	64
	PHOSTROL	Phosphonate (33)	Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (mono et dibasiques)		0	2,9 à 5,8 L	4		
	CONFINE EXTRA		Acide phosphoreux (sels mono et dipotassiques)		ND	1	5 à 10 L		5
	WINFIELD PHOSPHITE EXTRA								
	ZAMPRO	Acide cinnamique (40; 45)	Améctotradine/ diméthomorphe		12	4	1,0 L	3	56
Mildiou et Brûlure alternarienne	COPPER SPRAY	Substances inorganiques (M)	Oxychlorure de cuivre	24	1	4,0 kg	10	110	231
	REASON 500 SC + DITHANE DG	Strobilurines (11) + Dithiocarbamate (M)	Fénamidone + mancozèbe	12	14	200 mL + 1,25 kg de DITHANE	6	8	158
	TANOS 50DF	Cyano-acétamide-oxime et oxazolidinedione (27; 11)	Cymoxanil/famoxadone	24	3	560 à 840 g	6	17	32
	TATTOO (doit être mélangé avec un autre fongicide)	Carbamates (28)	Chlorhydrate de propamocarbe	12	5	1,5 L	9 L	9	152

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS			
Mildiou, Brûlure alternarienne, Chancre bactérien et Tache septorienne	KOCIDE DF + manèbe ou mancozèbe 80%	Substances inorganiques (M)	Hydroxyde de cuivre + mancozèbe	24	1	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg de mancozèbe	ND	141	478			
Moucheture bactérienne (<i>Pseudomonas</i> spp.) et Tache bactérienne (<i>Xanthomonas</i> spp.)	ACTIGARD 50 WG	Benzothiadiazole (P)	Acibenzolar-S-méthyle	12	14	25 g	8 (200 g)	1	15			
Tache bactérienne	COPPERCIDE WP + manèbe ou mancozèbe (80%)	Substances inorganiques (M)	Hydrate de cuivre	24	7	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg mancozèbe	ND	165	547			
	KOCIDE 101		Hydroxyde de cuivre							1	2,25 kg	10
	PARASOL WG		48									
Tache bactérienne et Moisissure grise	REGALIA MAXX	S.O.	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	12	0	0,125 à 0,25 % vol/vol	ND	1	5			
Moucheture bactérienne, Moisissure grise et Tache bactérienne	RHAPSODY ASO	ND	<i>Bacillus subtilis</i>	4	0	1,0 à 2,0 L	ND	1	ND			
Chancre bactérien et Tache septorienne	COPPER OXYCHLORIDE 50	Substances inorganiques (M)	Oxychlorure de cuivre	48	1	4,0 kg	10	110	231			
Chancre bactérien	TIVANO	ND	Acide citrique et acide lactique	12	S.O.	12 L	ND	2	ND			
Anthracnose, Brûlure alternarienne et Mildiou	DITHANE DG 75	Dithiocarbamate (M)	Mancozèbe	24	7	1,75 à 3,25 kg	ND	9	230			
	DITHANE DG RAINSHIELD NT					1,1 à 3,25 kg				461		
	DITHANE M-45 80 %					1,75 à 3,25 kg						
	MANZATE DF					1,1 à 3,25 kg				346		
	MANZATE PRO-STICK					1,38 kg					8,26 kg	42
	PENNCOZEB 75 DF					1,55 kg				9,25 kg	42	480
	PENNCOZEB 80 WP											
	ZIRAM 85W					ZIRAM GRANUFLO				Zirame		

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Anthracnose, Brûlure alternarienne, Mildiou et Tache septorienne	POLYRAM DF	Dithiocarbamate (M)	Métirame	24	7	2,25 kg; 3,25 kg (anthracnose et tache septorienne)	ND	9	436
	SUPRA CAPTAN 80WDG	Phtalimide (M)	Captane	48	2	2,75 à 4,25 kg		33	490
Blanc, Brûlure alternarienne, Moisissure grise et Tache bactérienne	SERENADE ASO	ND	<i>Bacillus subtilis</i>	4	0	4,0 à 15,0 L	ND	ND	ND
	SERENADE MAX					3,0 à 6,0 kg			
Anthracnose, Brûlure alternarienne, Mildiou, Moisissure grise et Tache septorienne	BRAVO 500	Chloronitrile (M)	Chlorothalonil	48	1	2,4 à 4,0 L; 4,8 L (moisi. grise)	ND	72	819
	BRAVO 720					1,7 à 2,8 L; 3,3 L (moisi. grise)			
	ECHO 720					1,45 à 2,42kg; 2,91 kg (moisi. grise)			
	BRAVO ULTREX					1,3 à 2,2 kg; 2,7 kg (moisi. grise)			
	BRAVO ULTREX 90 SDG					9	410		
	ECHO 90 DF								
Anthracnose, Brûlure alternarienne, Mildiou et Tache septorienne	CABRIO EG	Strobilurines (11)	Pyraclostroline	12	0	0,56 à 0,84kg; 0,56 à 1,0 kg (mildiou)	6	75	35
	CAPTAN 50 W	Phtalimide (M)	Captane	48	2	2,0 à 4,0 kg	ND	9	686
	CAPTAN 80 WP * homologué contre anthracnose et tache septorienne seulement					2,75 à 4,25 kg		1	246
	CAPTAN 80 WDG					1,2 à 2,5 kg		9	343
	CUIVRE 53W	Substances inorganiques (M)	Sulfate de cuivre	48	1	4,5 kg	10	225	38
Brûlure alternarienne et Moisissure grise	CANTUS ^{MD} WDG	Anilide (7)	Boscalide	12	0	175 à 315 g; 420 g (moisi. grise)	5	60	44
Brûlure alternarienne et Moisissure grise	FONTELIS	Anilide (7)	Penthiopyrade	12	0	1,25 à 1,75 L	5,25 L	84	191

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA TOMATE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Moississure grise	CYPROFLU	Anilinopyrimidine (9)/ phénylpyrrole (12)	Cyprodinile/fludioxonil	12	0	775 à 975 g	3	1	64
	SWITCH 62.5 WG								
Brûlure alternarienne et Tache septorienne	KOCIDE 2000	Substances inorganiques (M)	Hydroxyde de cuivre	24	1	2,24 kg (t. septo.); 2,52 kg (b. alternarienne)	10	132	38
Anthracnose	FOLPAN 50 WP	Phtalimide (M)	Folpète	48	1	4,0 kg	ND	56	1237
	FOLPAN 80 WDG			24		5,0 kg	6	86	884
Anthracnose et Brûlure alternarienne	INSPIRE	Triazole (3)	Difénoconazole	12	0	292 à 512 mL; 512 mL (anthracnose)	2,04 L	100	77
	QUADRIS F	Strobilurines (11)	Azoxystrobine		1	300 à 500 mL	3 (1,5 L)	52	19
Anthracnose et Tache septorienne	MAESTRO 80 DF	Phtalimide (M)	Captane	48	2	2,75 à 4,25 kg	ND	33	490
Brûlure alternarienne, Chancre bactérien, Mildiou, Moucheture bactérienne, Tache bactérienne et Tache septorienne	PARASOL FL + manèbe ou mancozèbe (80 %)	Substances inorganiques (M)	Hydroxyde de cuivre	48	1	2,3 L	10	141	504
Pourriture sclérotique	CONTANS WG	S.O.	<i>Coniothyrium minitans</i>	ND	ND	2,0 à 6,0 kg	ND	1	ND

ND : non disponible

S.O. : sans objet

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pyrale du maïs	BIOPROTEC 3P	Produits microbiens (11)	<i>Bacillus thuringiensis</i> <i>var. kurstaki</i>	4	1	1,45 kg	ND	ND	5
	BIOPROTEC CAF			24		2,8 L			
	DECIS 5 CE	Pyréthroïde synthétique (3)	Deltaméthrine	12	3	250 à 300 ml	3	72	20
	DECIS FL								
RIMON 10 EC	Benzoylurée à substituant (15)	Novaluron	1	410 à 820 mL	36	4			
Pyrale du maïs et Vers gris	AMBUSH 500 EC	Pyréthroïde synthétique (3)	Perméthrine	24	1/ 55 (vers gris)	140 ml; 225 à 300 ml (si sol sec ou vers gris de 2,5-4 cm)	ND	214	139
	POUNCE 384 EC				1	180 à 390 ml (vers gris); 180 ml (pyrale)			
	PERM-UP			12					
Pyrale du maïs, Doryphore de la pomme de terre et Fausse-arpenteuse	ENTRUST 80W	Spinosyne (5)	Spinosad	12	1	50 g (pyrale et doryphore); 109 g (fausse-arpenteuse)	2 (pyrale); 3 (autres ravageurs)	112	3
	ENTRUST SC					167 ml (pyrale et doryphore) 364 ml (fausse-arpenteuse)			6
	SUCCESS 480 SC					83 ml (pyrale et doryphore); 182 ml (fausse-arpenteuse)			

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pyrale du maïs, Punaise terne, Vers gris et Doryphore de la pomme de terre	SEVIN SL	Carbamate (1A)	Carbaryl	24	1	1,25 à 6,4 L	ND	144	353
Pyrale du maïs, Punaise terne, Altise et Doryphore de la pomme de terre	SEVIN XLR	Carbamate (1A)	Carbaryl	24	2	1,25 à 6,4 L	ND	144	353
	SEVIN XLR PLUS								
Puceron et Pyrale du maïs	ORTHENE 75 SP	Organophosphatés (1B)	Acéphate	24	7	562 g (puceron); 825 g (pyrale)	4	64	66
Puceron	ACTARA® 25 WG (homologué également contre punaise terne et punaise marbrée)	Nicotine (4A)	Thiaméthoxame	12	1	105 g (puceron); 105 à 210 g (punaises)	2	212	206
	BELEAF 50SG	Nom de famille à déterminer (9)	Flonicamide		0	120 à 160 g	3	5	10
	CYGON 480 AG	Organophosphatés (1B)	Diméthoate	36	3	0,7 à 1,0 L	ND	132	66
	CYGON 480								
	CYGON 480 EC								
LAGON 480 E	3								

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS		
Puceron	FYFANON 50 % EC		Malathion	24	3	1,0 à 2,5 L	ND	144	113		
	PRO MALATHION 50 EC					1,1 à 2,75 L	1		121		
	MALATHION 85 E					610 à 1345 ml			101		
	MOVENTO 150 OD	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spirotétramate	12	1	347 à 585 ml	1,17 L	1	153		
	MOVENTO 240 SC					220 à 365 ml	730 ml				
Puceron et Doryphore de la pomme de terre	ASSAIL 70 WP	Chloronicotinile (4A)	Acétamipride	12	7	56 à 86 g (puceron) 40 à 80 g (doryphore)	2 (doryphore) 4 (puceron)	1	20		
	ADMIRE 240F		Imidaclopride	24		7 à 12 ml/100 m de rang dans l'eau de transplantation	1 (au sol)			212	6
						200 ml (foliaire)	2 (foliaire)				
Puceron et Vers gris	DIAZINON 50 W	Organophosphatés (1B)	Diazinon	24	5	0,5 à 1,0 kg; 4 kg (vers gris)	ND	472	78		
Puceron et Fausse-arpenteuse	MALATHION 25 W	Organophosphatés (1B)	Malathion	24	3	2,25 à 5,5 kg	ND	144	117		
Puceron et Tétranyque	NEUDOSAN	NC	Savon (insecticide)	4	0	8,0 L	ND	42	51		
	SAFER'S	NC		4	5	1 partie concentré : 50 parties eau		14	38		

PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Puceron, Altise et Doryphore de la pomme de terre	THIODAN 4 EC	Cyclodiène chloré (2A)	Endosulfan	48	2	1,5 à 2,75 L	ND	292	726
Puceron, Vers gris, Altise et Doryphore de la pomme de terre	THIONEX 50 W	Cyclodiène chloré (2A)	Endosulfan	216	27	1,1 à 2,25 kg	4,4 kg	292	552
Doryphore de la pomme de terre et Pyrale du maïs	CORAGEN	Diamide anthranilique (28)	Chlorantraniliprole	12	1	250 à 375 ml	4 (1,125 L)	91	6
Doryphore de la pomme de terre et Altise	THIONEX EC	Cyclodiène chloré (2A)	Endosulfan	48	27	1,5 à 2,5 L	2	294	767
Tétranyque	OBERON	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spiromesifen	12	7	500 à 600 ml	3 (1800 ml)	16	97
Fausse-arpenreuse	DELEGATE WG	Spinosyne (5)	Spinétorame	12	1	140 à 200 g	3	100	9
	RADIANT SC					290 à 420 ml			17
Vers gris	CHLORPYRIFOS 480 EC	Organophosphatés (1B)	Chlorpyrifos	24	40	1,2 à 2,4 L	1	467	216
	CITADEL 480 EC								
	LORSBAN 4E								
	NUFOS 4E								
	PYRINEX 480 EC								
	LORSBAN NT								
	LORSBAN 50 W					1,125 à 2,25 kg		466	107

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) et <i>Phytophthora capsici</i>	ACROBAT ^{MD} 50 WP	Acide cinnamique (40)	Diméthomorphe	12	0	450 g	5 (Mildiou); 2 (<i>P. capsici</i>)	40	13
	EVITO 480 SC *mildiou seulement	Strobilurines (11)	Fluoxastrobine		3	278 ml	1,11 L	8	ND
	PRESIDIO (en mélange avec BRAVO contre le mildiou; en mélange avec REVUS contre <i>Phytophthora capsici</i>)	Benzamide (43)	Fluopicolide		2	220 à 292 ml	ND	58	169
	WINFIELD PHOSPHITE EXTRA	Phosphonate (33)	Acide phosphoreux (sels mono et dipotassiques)	ND	1	5,0 à 10,0 L	5	1	5
	CONFINE EXTRA								
	REVUS	Acide cinnamique (40)	Mandipropamide	12	1	600 mL (en bassinage uniquement)	1	15	6
	ZAMPRO	Acide cinnamique (40; 45)	Améctotradine/ Diméthomorphe	12	4	1,0 L	3	56	24
	BAS 650 00F	Triazolopyrimidine	Améctotradine	12	4	1,5 L	3	9	5
<i>Phytophthora capsici</i>	SERENADE SOIL	ND	<i>Bacillus subtilis</i>	4	0	2,7 à 14,0 L	ND	1	ND
Mildiou, Brûlure alternarienne et Anthracnose	CABRIO EG	Strobilurines (11)	Pyraclostroline	12	0	0,56 à 0,84 kg	6	74	34
	CUIVRE 53W	Substances inorganiques (M)	Sulfate de cuivre	48	1	4,0 kg	10	225	51

PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DU POIVRON

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS				
Brûlure alternarienne et Moisissure grise	CANTUS ^{MD} WDG	Anilide (7)	Boscalide	12	0	175 à 315 g; 420 g (moisissure grise)	5	60	44				
	FONTELIS		Penthiopyrade			1,25 à 1,75 L	5,25 L	84	191				
Brûlure alternarienne et Anthracnose	INSPIRE	Triazole (3)	Difénoconazole	12	0	292 à 512 ml; 512 ml (anthracnose)	2,04 L	100	77				
	SWITCH 62.5 WG *anthraconse seulement	Anilinopyrimidine (9)/ Phénylpyrrole (12)	Cyprodinile/ Fludioxonil			775 à 975 g	3	146	47				
Tache bactérienne	COPPERCIDE	Substances inorganiques (M)	Hydrate de cuivre	24	1	2,25 à 3,25 kg	ND	132	101				
	KOCIDE 101		Hydroxyde de cuivre							48	2,52 kg	75	38
	KOCIDE 2000										1,47 kg		
	KOCIDE 3000		2,25 à 3,25 kg	132		51							
	PARASOL FL							2,3 à 3,12 L	70				
	PARASOL WG							2,25 à 3,25 kg					
Tache bactérienne et Moisissure grise	RHAPSODY ASO	ND	<i>Bacillus subtilis</i>	4	0	1,0 à 2,0 L	ND	1	ND				
Brûlure alternarienne, Moisissure grise, Blanc et Tache bactérienne	SERENADE ASO	ND	<i>Bacillus subtilis</i>	4	0	4,0 à 15,0 L	ND	ND	ND				
	SERENADE MAX					3,0 à 6,0 kg							
Fonte des semis	CAPTAN 50 W	Phtalimide (M)	Captane	48	ND	125 à 225 g par 100 m ²	ND	121	980				
	CAPTAN 80 WDG					78 à 141 g par 100 m ²			490				

ND : non disponible